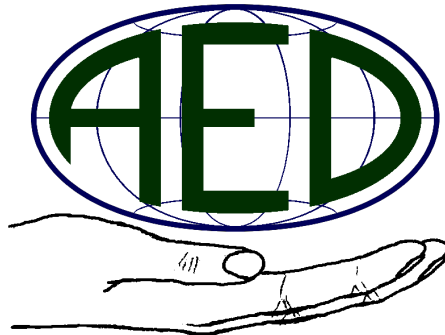


<https://www.economiedistributive.fr/Le-general-qui-a-dit-non-a-la>



Le général qui a dit non à la torture

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2018 - N° 1200 - septembre 2018 -

Date de mise en ligne : samedi 19 janvier 2019

Date de parution : septembre 2018

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Sans doute dans l'espoir de rattraper quelques électeurs déçus, E.Macron vient de reconnaître que l'armée française a pratiqué des tortures pendant la guerre d'Algérie. Cette déclaration ne lui coûte rien puisqu'il n'était pas né à cette époque, mais elle permet la publication de témoignages tels que celui-ci :

« Je suis un général non violent. J'ai constaté que la torture n'est pas efficace, qu'elle dégrade celui qui la pratique » affirme Jacques Pâris de Bollardière qui, en novembre 1956, demande à être relevé de ses fonctions parce qu'il refuse de répondre à l'ordre de Massu d'appliquer la torture en Algérie. Après le putsch des généraux à Alger il a remis sa démission à Pierre Mesmer, ministre de la Défense, et fait deux mois de forteresse.

Dans le film-portrait *Le général de Bollardière et la torture*, réalisé par André Gazut en 1974, le général de Bollardière disait : « En Indochine j'ai été confronté à une guerre d'une armée contre un peuple qui cherchait sa liberté »... « L'armée, en Indochine, avait le sentiment d'avoir été délaissée. Il lui fallait une revanche, gagner la guerre d'Algérie par tous les moyens ».

Ce film n'est jamais passé dans une télévision française. Produit par la télévision suisse romande, il a été diffusé par plusieurs télévisions francophones : en 1976 en Suisse, en Belgique et au Canada. En France, il n'est passé que sur France3 Bretagne, il y a un an et demi, et c'était un dimanche à 4 heures de l'après midi. Il a été visionné, il y a deux ans, dans une salle parisienne, à l'initiative de Reporters sans frontières, de la FIDH, de la LDH, du syndicat de la critique de cinéma et du journal L'Humanité. Selon André Gazut « il y a une sorte d'autisme pendant la guerre d'Algérie, une guerre peu couverte ou alors commentée à la manière du gouvernement français ».

Jacques Pâris de Bollardière a été résistant à l'occupation nazie. À partir de 1962 il milite pour la non violence, devient "pèlerin de la paix", fait des conférences, écrit des articles et un livre dans lesquels il développe ses conceptions. Son nom n'est plus prononcé jusqu'à ce que ressurgisse le débat sur la guerre d'Algérie et la torture. Le général de Bollardière est mort en 1986.